

Avis de constitution

SOCIETE « KOLO ENERGIE SARL »

Siège ABIDJAN Commune : MARCORY Quartier :
ZONE 4C 3EME TRANCHE, NON LOIN DE L'APPARTEMENT
O'CIEL, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2025 , et enregistrés le 03/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLO ENERGIE SARL »

Objet : - Achat, Transport et Distribution de Produits Pétroliers et Gaziers ;

- Construction et Entretien de Stations pour la distribution de Produits Pétroliers et Gaziers ;

- Fourniture d'équipements de Produits Pétroliers et Gaziers ;

- Transport du personnel ;

- Import – Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- Relation entre Fournisseurs de matériels du domaine de compétence ;

- Relation entre Personne Physique ou morale du domaine pétrolier ;

- Relation entre Personne morale et Organisation

;

- Consulting ;

- Formation Continue.

- La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Deux cent Mille (200,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Commune : MARCORY Quartier : ZONE 4C 3EME TRANCHE, NON LOIN DE L'APPARTEMENT O'CIEL, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle TRAORE MASSINI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02351 du 29/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26736/GTCA/RC/2025 du 29/04/2025

